

Etats généraux de l'alimentation : la feuille de route du Président

"Je n'ai jamais entendu un agriculteur... demander des aides". C'est là une des phrases prononcées le 11 octobre par Emmanuel Macron à mi-parcours des Etats généraux de l'alimentation (EGA). Dans ce long discours fleuve sur un sujet agricole inhabituel pour un Président de la République, on note **une tonalité différente des propos sur la politique agricole**. Après des décennies de baisse des prix pour cause de mondialisation mal maîtrisée et de crises du revenu agricole, le chef de l'Etat remet l'accent sur une politique de "prix en fonction des coûts de production". Il semble même accepter l'idée - ô combien iconoclaste auparavant - **d'interprofessions autorisées à limiter les volumes** pour permettre une « montée en gamme » et donc de meilleurs prix.

Il est vrai que le contexte économique change rapidement. Les revenus agricoles plongent à cause **d'une volatilité excessive des prix**. Les modèles de production peu durables sont critiqués. **La demande exponentielle de produits Bio** peine à être satisfaite par l'offre nationale. Les industries de transformation y compris coopératives adoptent **une stratégie d'approvisionnement et de développement à l'échelle mondiale**. Le modèle des hypermarchés en dehors des villes est concurrencé par les petits magasins de centres-villes et les magasins collectifs de producteurs d'une part, et par Amazon d'autre part.

Les EGA ont pour objectif de faire émerger une stratégie à moyen terme pour ne plus se contenter **d'une gestion de crises à court terme**. Pour ce faire, le Président propose de favoriser l'organisation économique des producteurs. On a tellement entendu ce refrain dans le passé avec si peu de résultats concrets ! Mais c'est la première fois que l'on parle d'une notion jusqu'à maintenant taboue qui relève de la répartition des rôles entre le Ministre de l'agriculture et le Ministre de l'économie. Depuis que le contrôle des prix a été supprimé, le Ministère de l'économie a laissé faire une concentration plus importante qu'à l'étranger des centrales d'achat. **Emmanuel Macron** reconnaît dans son discours qu'il y avait **deux poids, deux mesures** en matière de droit de la concurrence et que le procès intenté aux producteurs d'endives semble incongru. Grâce à la pression de la Grande Distribution, la baisse systématique des prix des produits alimentaires a **limité l'inflation** mais elle a aussi été néfaste pour les stratégies industrielles. Le rôle du Ministre de l'agriculture était de panser les plaies ouvertes par cette politique. Les accords de l'OMC et la réforme de la Pac de 1992 ont accentué cette dérive avec les conséquences que l'on sait sur le **revenu des agriculteurs**.

Après le *Brexit*, le budget agricole de l'UE risque de baisser. Sous les assauts de la concurrence de *l'Ukraine*, sera-t-il encore possible d'exporter du blé ? Comment endiguer le **déficit croissant** de nos échanges de fruits et légumes ou des produits de la pêche ? Autant de questions pour la deuxième phase des EGA. Ensuite, il faudra passer aux actes car *"Nos vœux sur des discours ont peine à s'assurer"*, disait *Molière*. On risque de s'apercevoir alors que les agriculteurs ont **plus de facilité** à changer de stratégie que le Ministère de l'économie ou la Commission européenne.

une politique
de prix en
fonction des
coûts de
production

faire émerger
une stratégie
à moyen terme

SAS AGIRAGRI
85 Boulevard de Charonne
75011 PARIS
SIREN : 53530200400010
N° d'identification au RCS :
Paris B 535 302 004
Directeur de Publication :
Olivier AUGERAUD
Rédactrice en chef :
Arielle DELEST
Comité de rédaction :
Jean-Pierre BRUNE
Julien FORGET
Rédacteur :
Lucien BOURGEOIS
Réalisation :
C.O.T.C Communication